

Contact de langues, complétives et SMS en Guadeloupe

Jeannot-Fourcaud, Béatrice ; Anciaux, Frédéric

CREFF, EA 45 38, Université des Antilles et de la Guyane
beatrice.jeannot.fourcaud@wanadoo.fr ; fanciaux@espe-guadeloupe.fr

1 Introduction.....	135
2 Economie et écrit SMS.....	135
2.1 Caractéristiques générales de l'écrit SMS	135
2.2 Corpus et terrain ; Méthodologie de recueil et présentation du corpus.....	136
3 Quelle analyse des phénomènes linguistiques résultant du contact de langues français-creole ?	137
3.1 Français ordinaire, français régional.....	137
3.2 Contact de langues, <i>résonance</i> et économie	138
4 Une zone instable du système : les complétives en français et en créole	138
4.1 Les complétives en français de Guadeloupe	139
4.2 Les complétives en créole guadeloupéen.....	140
5 Synthèse : Retour sur les notions d'économie et de résonance en situation de contact dans le cadre de l'écrit SMS.....	141
6 En guise de conclusion... les SMS : révélateurs de changement ?.....	142
Références bibliographiques	143

1 Introduction

L'objectif de cet article est d'amorcer une réflexion concernant la variation syntaxique en contexte de contact de langues français-créole en Guadeloupe sous un angle particulier puisqu'il s'agit de rendre compte de la tension qui peut se manifester, en contexte bilingue, dans la rédaction de SMS entre visée économique et coût cognitif. Pour traiter de cette question, nous commencerons par définir les caractéristiques classiquement considérées comme économiques dans l'écrit SMS (Cougnon et Ledegen, 2010) ou l'écriture SMS (Panckhurst, 2009), et par montrer la cohérence générale de notre corpus par rapport à ces différentes caractéristiques. Dans un second temps, nous étudierons une variable syntaxique (structure des propositions complétives en français et en créole), en montrant les dynamiques en cours et les possibles facteurs qui gouvernent la coexistence des différentes variantes, en français guadeloupéen mais également en créole guadeloupéen. La variation dans le domaine de structuration des complétives, en français et en créole, trouve a priori sa source dans le contact de langue. Un examen plus approfondi révèle toutefois que les différents facteurs explicatifs pouvant être invoqués sont susceptibles de rendre compte de tendances contradictoires. En particulier, la réalisation de certaines variantes syntaxiques dans l'écrit SMS paraissent clairement venir à l'encontre d'une définition stricte de l'économie telle que généralement définie dans le cadre de l'analyse de l'écrit SMS ou plus globalement de la Communication Médinée par Ordinateur (Panckhurst, 1997 ; Anis, 1999 ; Develotte *et al.*, 2011). Par ailleurs, et d'un point de vue général, certains travaux ont montré que les dimensions expressive et stylistique pouvaient parfois être prépondérantes par rapport à l'économie de caractères et se manifester par des ajouts, augmentant ainsi la longueur des messages (Fayada, 2007 ; Fairon *et al.* 2006a ; Panckhurst, 2009). Ces constats nous ont amené à réinterroger la notion d'économie en la confrontant aux aspects cognitifs et linguistiques sous-jacents et à orienter nos réflexions vers une prise en compte de la variation et du changement linguistiques.

2 Economie et écrit SMS

2.1 Caractéristiques générales de l'écrit SMS

L'un des pivots des travaux portant sur l'écrit SMS est de discuter des différents procédés néographes qui le caractérisent (Anis, 1999). Dans ce cadre, l'une des approches retenue est de mettre en relation les différents procédés néographiques répertoriés avec l'économie qu'ils peuvent représenter dans le cadre de la rédaction de SMS. En évoquant la visée économique des SMS, on réfère généralement à des aspects aussi divers que les aspects financiers, temporels, graphiques, cognitifs et linguistiques¹. Ces caractéristiques gouvernent le choix de procédés graphiques et le choix de langues, en contexte bilingue ou non. Par exemple, certains SMS en Guadeloupe font apparaître d'un côté des choix de langues pour écrire de manière économique un mot en fonction de sa longueur (on préférera écrire *now* ou *send* plutôt que *maintenant* ou *envoyer*, car en l'occurrence les mots sont plus courts en anglais qu'en français et relativement connus par tous)². De plus, les procédés néographiques abrégatifs choisis lors de la rédaction d'un SMS (utilisation d'acronymes, syllabogrammes, logogrammes, etc.) constituent également des moyens pour le scripteur de réduire le temps de rédaction d'un SMS (*tjr* pour *toujours*, *A2MI* pour *à demain*). Ces différentes tendances relèvent d'une économie dite *syntagmatique*

¹ Cela étant, les abonnements téléphoniques permettant désormais des envois de SMS illimités et les claviers étant de plus en plus performants, les écrits SMS sont peut-être moins assujettis à des réductions graphiques par souci d'économie financière. En revanche, d'un point de vue temporel, les SMS constituent toujours un moyen rapide de communication puisqu'ils doivent répondre notamment à un souci de brièveté et d'immédiateté en termes d'échanges. Les procédés de rédactions économiques sont donc toujours d'actualité, se conjuguant avec le coût cognitif tant pour le rédacteur que pour le lecteur du SMS.

² Cette caractéristique n'est pas nécessairement validée pour d'autres corpus (cf. par exemple le corpus « 88milSMS » dans le cadre du projet *sud4science*).

(en lien avec la succession des unités sur la chaîne parlée), dans la mesure où le plus souvent la sélection d'un procédé néographique particulier équivaut à une réduction du nombre de signes³.

2.2 Corpus et terrain ; Méthodologie de recueil et présentation du corpus

La Guadeloupe présente une situation sociolinguistique particulière se caractérisant par la présence du français, langue nationale, et du créole, langue régionale. Ces deux langues sont extrêmement présentes dans les échanges informels et les conversations privées quotidiennes. Leur vitalité engendre également, dans les productions langagières, différents types de phénomènes (alternances et mélanges codiques, productions interlectales, etc.) que l'on peut analyser en nous inscrivant dans le champ du contact de langues. Le corpus sur lequel nous appuyons pour mener à bien cette étude est constitué de 22 701 SMS, recueillis en avril et mai 2013, dans le cadre d'un projet de recherche portant sur « Le langage SMS des jeunes en Guadeloupe »⁴. La méthodologie de recueil de corpus a été menée sur le modèle de l'opération « Faites don de vos sms à la science » réalisée en 2009 à La Réunion (Ledegen, 2009) qui s'inscrivait dans le cadre du projet international « SMS4science »⁵.

Les choix graphiques peuvent être distingués selon qu'ils équivalent strictement à ceux utilisés dans l'écrit-SMS classique du français pour d'autres terrains d'études (Fairon *et al.* 2006b), ou qu'ils rendent compte de marques « *idioculturelles* » (Dolci et Spinelli, 2007), qui reflètent des traits spécifiques au créole et au français parlés en Guadeloupe, qu'il s'agisse de lexique, de constructions syntaxiques, d'alternances et de mélanges de langues ou, plus globalement, de normes spécifiques s'écartant du français standard.

1. Non mè mwa jpx pa now... px etre plu tar ou an lot jou
/Non, mais moi je ne peux pas maintenant... peut-être plus tard ou un autre jour/
2. BN NUIT A3 BZ ADMSDV
/Bonne nuit à toi bise, à demain si Dieu veut/
3. O_o sorry but NPLM
/Oh oh désolé mais on n'a pas les moyens/
4. enfin c t3 Ki v3
/enfin c'est toi qui voit/
5. my shoupi je te call after g un truc ouf a te raconter rien que d'y penser akmkr !!!
/Ma shoupi, je t'appelle après j'ai un truc fou à te raconter rien que d'y penser je suis mort de rire/

Dans ces exemples sont mis en œuvre différents types de procédés, relevant à la fois des procédés néographiques classiquement observés dans l'écrit SMS (squelettes consonantiques, mutogrammes, logogrammes, etc.) et de spécificités liées au contexte guadeloupéen. On note par exemple l'utilisation de syllabogramme (ou rébus à transfert) utilisant le chiffre 3 ; celui-ci qui se prononce [twa] en créole est utilisé pour représenter les sons « oi » ou « toi » (ex. b et d). On relève également l'usage de sigles ou d'acronymes faisant référence à des phrases en créole (ex. e : /akmkr/ : an ka mo ka ri « Je suis mort de rire ; ou bien ex. c. / NPLM/ : Nou Pani Lé Mwayen « on n'a pas les moyens ») ou à des expressions qui sont très fréquentes dans le

³ Il faut bien entendu souligner néanmoins que certains procédés graphiques peuvent aussi aller à l'encontre de cette volonté d'économie et visent d'autres aspects. Par exemple, l'étirement graphique augmente le temps de rédaction d'un SMS et vise l'évocation d'une émotion (*Suuuuuuperrrrr !!!!!!!*), ou encore, le choix d'écrire un mot dans une langue plutôt que dans une autre, alors que le mot est plus long dans la langue choisie peut suggérer une volonté, non pas d'économie, mais d'affirmation identitaire ou relever d'autres motivations (montrer ses compétences ou son ouverture vers d'autres langues, par exemples). Il s'agit là d'aspects fondamentaux qui gouvernent également les choix dans le cadre de la rédaction des SMS bien que nous ne les abordions pas dans le cadre de cette communication.

⁴ Ce projet a été financé par la DGLFLF dans le cadre de l'appel 2012 « Textualité et Numérique »

⁵ Cf. Site du projet : <http://www.sms4science.org/>

français parlé aux Antilles (ex. b. /ADSDV/ A demain si Dieu veut). Enfin, l'une des caractéristiques concerne le jeu d'alternance de langues, tel qu'illustré dans les exemples a et e, où alternent français, créole et anglais.

Les graphies utilisées et les choix de langues illustrent des procédés riches et variés conciliant et combinant la brièveté des messages, des choix de langues et des procédés néographiques jouant sur certaines formes orthographiques françaises pour une reconnaissance rapide des mots et une transgression de ces mêmes règles pour développer un aspect ludique, inventif et identitaire. Dans notre corpus, s'instaure un jeu, un équilibre entre ces deux tendances (économie et créativité) qui font que ce *vaste espace ludique de liberté créatrice*, ce « *melting-script* » (Anis, 1999), répond parallèlement au critère d'économie généralement retenu dans le cadre de l'analyse de l'écrit SMS, à savoir une économie de type syntagmatique. Si cela est validé, ou au moins partiellement validé⁶, en ce qui concerne les choix graphiques et les choix de langues, on peut s'interroger à un autre niveau sur les choix effectués par les scripteurs, d'une variante syntaxique plutôt que d'une autre, dans le cas où plusieurs variantes coexistent.

3 Quelle analyse des phénomènes linguistiques résultant du contact de langues français-creole ?

Avant d'étudier la variable syntaxique retenue (structure des complétives en français et en créole ; cf. § 4), nous présentons la façon dont la syntaxe du français parlé dans les départements d'Outremer est analysée dans la littérature portant sur le sujet.

3.1 Français ordinaire, français régional

La syntaxe du français parlé dans les départements d'Outremer caractérisés par une situation de contact français-créole, suscite depuis quelques années l'intérêt des chercheurs. Les travaux, qui s'inscrivent dans cette perspective, étudient les spécificités de structures ou de constructions syntaxiques par contraste notamment avec les données linguistiques mises au jour pour le français (standard et/ou *ordinaire*) d'une part, et le créole (Thibault, 2010 ; Bellonie, 2007, 2008, par exemple) d'autre part. Ces travaux s'inscrivent dans une réflexion portant sur la question du contact de langues français-créole dans différentes aires (Guyane, Réunion, Martinique par exemple). On note malgré tout que les angles d'approches diffèrent, dans la mesure où certains de ces travaux se focalisent sur le résultat du contact, en interrogeant par exemple l'émergence d'un interlecte (Prudent, 2005 ; Souprayan-Cavery, 2010), alors que d'autres visent à identifier, parmi les caractéristiques relevées, les traits pouvant relever d'un français régional et explicables par transfert du créole vers le français, ou bien encore traitent de la variation syntaxique en tentant de distinguer caractéristiques du français *ordinaire* (Gadet, 1996) et spécificités linguistiques locales. La notion de français *ordinaire*, qui fait écho à la notion de *français avancé*, théorisée par Frei (1929 ; cf. également la notion de *français parlé*, Blanche-Benveniste et Jeanjean, 1987), s'appuie sur le postulat que « l'hétérogène est co-extensif de la notion de langue » (Gadet, 1996 : 3). Comme toute langue, le français se caractérise par un ensemble de faits de variation touchant tous les niveaux de l'analyse linguistique. Le français ordinaire serait « surtout le français familier, celui dont chacun est porteur dans son fonctionnement quotidien, dans le minimum de surveillance sociale : la langue de tous les jours » (Gadet, 1996 : 3)⁷.

⁶ cf. les remarques précédentes sur les aspects identitaires ou expressifs notamment. On peut aussi souligner que certains *habitus linguistiques*, en particulier orthographiques vont à l'encontre du principe économique (ex. : l'utilisation de la graphie de l'infinitif /er/ au lieu de la graphie /é/ plus économique).

⁷ On notera d'emblée que le contenu de ce qu'est le français ordinaire ne coïncide pas avec une éventuelle définition de ce que serait le français parlé. Si les traits s'écartant du standard et donc relevant du français ordinaire sont souvent attestés à l'oral, il faut noter que le français ordinaire peut également s'écrire. A l'inverse, l'oral ne se limite pas à l'utilisation de formes non-standard, en particulier lorsque l'on quitte la zone des échanges informels. S'il est évident

3.2 Contact de langues, *résonance* et économie

Dans cette perspective, la notion de *résonance* proposée par Léglise et Ledegen (2007, cf. également Ledegen, 2007a), constitue un pallier supplémentaire permettant une analyse fine des processus en jeu dans le cadre des situations de contact que présentent les aires à la fois créolophones et francophones. La fréquence inhabituelle de plusieurs traits linguistiques issus d'une tendance évolutive classique du français au sein des français régionaux au contact avec un créole à base française peut être expliquée par une entrée en résonance avec le système du créole. La résonance entre français et créole pourrait de fait s'inscrire dans une perspective multi-causale de l'évolution des langues. Le phénomène de *résonance* permet de rendre compte du fait que pour certaines zones du système observé, la dynamique classique observable pour le français oral se trouve conforté par le système du créole. Cette/ces convergence(s) peuvent avoir une incidence en particulier sur la distribution sociolinguistique des formes utilisées. Par exemple, pour le français parlé à la Réunion, les traits considérés en français métropolitain, comme « populaires » (Blanche-Benveniste & Jeanjean, 1987) « relèvent tous d'un usage « habituel », non marqué, à la Réunion : ils y constituent la *norme objective*. » (Ledegen, 2007b : 321).

Comme on le voit, la notion de *résonance* a été développée dans le cadre de l'analyse de corpus de français oraux dans les zones franco-créolophones, pour décrire des phénomènes de convergence entre tendances évolutives « naturelles du français » et traits du créole. Cette hypothèse a pu également être testée dans le cadre de l'écrit SMS. Il est particulièrement intéressant de voir que l'étude de corpus SMS semble suggérer une mise en écho « renforcée » de ce phénomène (Ledegen, 2007a), en particulier lorsqu'il s'agit de l'omission de « mots-outils ». Il est manifeste en effet que l'écrit SMS caractérise notamment par l'économie d'unités grammaticales, facilement restituables par le cotexte. Il en est ainsi pour les pronoms, mais également pour les connecteurs, qu'il s'agisse de prépositions ou de conjonctions. De fait, ces caractéristiques de l'écrit SMS sont en convergence avec ce qui est globalement constaté pour le français ordinaire. Dans cette perspective, on peut considérer que l'analyse explicative des faits de variation dans le cadre d'un corpus de SMS, doit tenir compte à la fois des traits relevant des axes diaphasique (traits particularisant le français ordinaire) et diatopique (actualisation locale du français) mais également de ceux relevant de l'axe diamésique⁸, et donc ayant trait aux spécificités de l'écrit SMS (Coughon & Ledegen, 2010 : 45).

Dans cette perspective, on conçoit que l'actualisation en discours, parmi plusieurs variantes, de la variante vers laquelle convergent à la fois les usages en français ordinaire, ceux conformes à la structure du créole mais également aux spécificités de l'écrit SMS, relève, à un moment donné pour le locuteur qui l'emploie, d'une économie cognitive (réduction des paradigmes intralinguistiques d'une part, mais également analogie intra et interlinguistique et enfin réduction des divergences entre oral/écrit). Les faits paraissent relativement clairs lorsque les différents axes observés sont en résonance et convergent donc vers la sélection d'un trait linguistique commun. Qu'en est-il cependant, lorsqu'il y a au contraire discordance entre ces trois axes ?

4 Une zone instable du système : les complétives en français et en créole

Nous avons choisi de traiter la problématique en nous focalisant sur la zone instable que constitue la structuration des complétives, que nous aborderons à travers l'observation d'énoncés (écrits SMS) en français, d'une part et en créole, d'autre part. Les tendances pour les

que l' « on ne parle pas comme on écrit, et on n'écrit pas comme on parle », il est important de souligner que « le français ne connaît pas de forme dévolue à l'écrit ou à l'oral. » C'est la fréquence d'utilisation de certaines formes qui va différer selon le chenal utilisé (oral/écrit). (Gadet, 2003 : 10)

⁸ L'axe diamésique concerne la différenciation entre oral et écrit.

deux langues, dans le cadre de l'examen d'un domaine particulier de la syntaxe montrent-elles des convergences entre les tendances évolutives des systèmes en présence et la rédaction des SMS ou bien au contraire indiquent-elles une différence notable ?

4.1 Les complétives en français de Guadeloupe

De façon similaire à ce que constaté pour les corpus en français de la Réunion et de Guyane, la structure des complétives en français guadeloupéen reflète une zone instable. Les subordonnées complétives pouvant être :

- soit introduites par un connecteur « que », conforme au français standard (ex. 1 à 3) ;
 1. Vou orié pu diw ke lé msg son converti avan darivé dan vo poch
 2. ... et pour te dire ke jsuis o rond poin et ke je voulais te voir...
 3. Mwen mm pa sav.. pourtan jlai di hier ke Je lapeleraï en fin de matinée..
- soit directement situées après la proposition principale sans utilisation de connecteur (parataxe) (ex. 4 à 6).
 4. Il a dit il va a la mer !
 5. papa a di il a tuer le mabouya
 6. Mmh... Oki jtai di jte fai cnfiance pr sa.

Il faut noter d'emblée que la distribution de ces deux variantes parmi les locuteurs n'est pas figée, un même scripteur pouvant utiliser successivement les deux variantes, avec ou sans connecteur.

En ce qui concerne la première série d'exemples, le fait même d'utiliser un connecteur⁹, dans un contexte à priori favorable à son omission, représente un coût antinomique avec la visée économique des SMS.

Si l'on examine ensuite les exemples (4) à (6), on observe que la notion de *résonance*, en tant que phénomène explicatif, est particulièrement valide ici, dans la mesure où trois les axes se font écho et confortent donc l'emploi de la parataxe dans l'expression de la subordination d'une proposition complétive en français parlé en Guadeloupe.

On constate en effet que la parataxe est un trait caractéristique du français ordinaire (Gadet, 1996). Par ailleurs, la structure créole utilisée dans le cadre des complétives se matérialise par l'absence de connecteur, l'ordre étant suffisant pour établir le lien syntaxique. La structure canonique se présente donc sous la forme : proposition principale + proposition subordonnée complétive, comme dans l'énoncé suivant :

an sav ou ké vin
1sg savoir 2sg irréalisé venir
« Je sais que tu viendras ». (litt. : Je sais tu viendras).

Enfin, le format SMS renforce ces tendances déjà structurellement présentes (Cougnon & Ledegen, 2010 ; Ledegen, 2007a).

⁹ On note dans notre corpus que le connecteur « que » est généralement graphié « ke », ce qui représente bien évidemment une économie graphique (en termes de nombre de signes utilisés) par rapport à une éventuelle graphie « que ». Là encore cette caractéristique est loin d'être une constance (cf. corpus *88milSMS*, dans lequel ce connecteur est majoritairement graphié /que/).

La convergence de ces différents points explique donc l'attestation du non emploi d'un connecteur dans le contexte des subordinées complétives. Toutefois, la mise en contraste des deux séries d'exemple montre que la « résonance » n'est pas systématique et que l'absence de connecteur ne constitue donc pas à l'évidence la norme objective.

4.2 Les complétives en créole guadeloupéen

Comme signalé précédemment, la structure canonique des complétives en créole guadeloupéen se matérialise par la succession d'une proposition principale directement suivie par la proposition subordonnée complétive, sans emploi de connecteur. Cette structure apparaît comme caractéristique des différents créoles, à base française. (cf. Valdman, 1978 notamment).

Quoi qu'il en soit, on relève là encore dans notre corpus, des énoncés relevant de ces deux types de procédés :

- - succession des deux propositions, principale puis complétive, sans utilisation d'un connecteur (parataxe) (ex. 7 à 9) ;

7. Yè yo di mwen Bondyé pa enmé mwen (...)
hier 3PL dire 1sg Dieu neg aimer 1sg
« Hier, ils m'ont dit que Dieu ne m'aime pas. »

8. Missier di mwen y ke tchek nou
Monsieur (il) dire 1sg 3sg irréalisé faire signe 1pl
« Il (litt. : Monsieur) m'a dit qu'il nous ferait signe. »

9. I di mwen apa vré !!
3sg dire 1sg c'est/négation vrai
« Il m'a dit que ce n'est pas vrai. »

- - utilisation d'un connecteur /ke/ directement calqué sur le subordonnant « que » français (ex. 10 à 13).

10. Pa di mwen ke ou pa vin anko??!
NEG. dire 1SG 'que' 2SG NEG. venir encore
« Ne me dis pas que tu ne viens plus ???! »

11. en ka signalew ke en en cour !!!
1sg inacc. signaler 2sg 'que' 1sg en cours
« Je te signale que je suis en cours. »

12. Ou pa sa di mwen ke ou pa sav simplement
2sg neg. Savoir dire 1sg 'que' 2sg neg. savoir simplement
« Tu ne peux pas me dire que tu ne sais pas simplement. »

13. Etpi c selmen aprésen ke ou ka repon?
et c'est seulement maintenant 'que' 2sg inaccompli répondre
« Et c'est seulement maintenant que tu réponds. »

Ces attestations, relevées dans le corpus des SMS rédigés en créole, nous semblent particulièrement intéressantes pour différentes raisons. Tout d'abord, si l'on considère les exemples (7) à (9), on en déduit que la notion de résonance, développée pour l'analyse du français en zone franco-créolophone, peut également être valide lorsque l'on étudie les usages en créole. On constate en effet que les convergences entre les trois dimensions sont nettes (cf. supra) puisque la structure canonique du créole, celle privilégiée dans le cadre du français ordinaire ainsi que dans le cadre de l'écrit SMS, se manifestent par l'omission du connecteur.

En revanche l'examen des exemples (10) à (13) invalide là encore, pour partie la pertinence de la résonance dans les cas qui nous intéressent. En effet, si l'on peut également lister ici les trois

paramètres cités plus haut également, on constate que les modalités par lesquelles s'observe l'influence de chacun d'entre eux diffèrent. Ainsi, alors même que l'on note une très probable influence du français sur les usages du créole, on relève parallèlement et de façon évidente que ce ne sont pas les tendances du français ordinaire (parataxe) qui sont retenues, du moins pour le domaine observé, mais bien celles du français standard comportant le subordonnant « que ». Il est tout aussi intéressant de noter que la structure du créole « canonique » n'est pas ici respectée et que précisément dans des contextes où un subordonnant n'est pas requis, le corpus atteste de la présence d'une unité connecteur, se présentant soit sous la forme graphique « ke » soit sous la forme graphique « ké ».

Loin d'être en résonance¹⁰, les différents paramètres semblent plutôt montrer un jeu de *discordance* et interrogent les motivations de sélection de la construction avec subordonnant alors même qu'il s'agit ici d'un choix en contradiction avec la visée économique sous-jacente à l'usage SMS.

5 Synthèse : Retour sur les notions d'économie et de résonance en situation de contact de langues dans le cadre de l'écrit SMS.

Au regard des données présentées ici, la définition de ce qu'est l'économie dans le cadre de l'écrit SMS peut paraître réductrice en ce qu'elle ne rend pas compte d'autres phénomènes en cours. Pour rappel, certaines recherches mettent l'accent, entre autres points, sur les caractéristiques économiques de l'écrit SMS en termes d'économie de signes. Or, une telle approche n'est pas validée dans tous les contextes, en particulier dans ceux mentionnés ci-dessus, lorsque l'insertion d'un connecteur représente une augmentation du nombre de signes produits.

Observer nos données sous l'angle de la *résonance* nous a permis également d'observer d'autres processus en jeu qui relèvent d'une économie cognitive, laquelle peut coïncider avec une économie de type syntagmatique. C'est le cas lorsque les structures observées n'impliquent pas de subordonnant qu'il s'agisse de SMS rédigés en français parlé de Guadeloupe ou de SMS en créole. Les phénomènes dans les deux cas sont très similaires, les différentes forces convergeant vers le non-emploi d'un subordonnant.

A l'inverse, les attestations d'énoncés mettant en scène un subordonnant que/ke, en français comme en créole témoignent de la nécessité de poursuivre les réflexions. On conçoit tout d'abord que les processus en jeu sont complexes. Tout d'abord et, dans les deux cas, on peut suggérer une mise en résonance, qui se manifesterait sous des modalités totalement différentes de celles observées précédemment pour les cas de structuration sans subordonnant :

- *Résonance entre les langues, français et créole, mais dont serait exclu l'axe diamésique. En effet, l'écrit SMS étant caractérisé, comme signalé précédemment, par l'omission de mots-outils, la tendance à employer un subordonnant dans les contextes cités implique une discordance par rapport aux tendances convergentes d'emploi du connecteur.*
- *Si l'on a cité la résonance entre les langues, de façon large, il faut préciser, et c'est un point fondamental, que les variétés impliquées dans le processus de résonance diffèrent de celles impliquées dans les structures sans subordonnant. Ainsi, si l'on s'intéresse aux SMS en créole, dans lesquelles les complétives sont construites avec un connecteur /ke/, l'éventuelle résonance avec le français ne concerne pas le français ordinaire mais bien le français standard. La structure du français standard*

¹⁰ Comme, par exemple, dans le corpus réunionnais de Ledegen (2007) qui relevait plutôt une omission de la conjonction *que*.

entrerait alors en résonance avec une dynamique en cours pour le créole et attestée depuis de nombreuses années, faisant de /ke/ une variante de construction pour les complétives en créole guadeloupéen. (cf. ci-dessus). De façon parallèle, les SMS rédigés en français, dans lesquels les complétives sont introduites par le subordonnant « que », peuvent être considérés comme la mise en convergence d'une part du respect du standard du français, et d'autre part d'un créole avancé (ordinaire ?), dans lequel la présence d'un ke pour introduire les complétives serait en passe de devenir une/la norme. Cette hypothèse est particulièrement pertinente, nous semble-t-il, pour les raisons que nous évoquons ci-dessous dans le § 6.

Pour en revenir à la notion d'économie, et puisque l'on a vu que celle-ci ne saurait se limiter à la seule réduction du nombre de caractères sur l'axe syntagmatique, on conçoit que l'insertion d'un subordonnant /ke/, dans les SMS en français, comme en créole, puisse relever d'un processus économique d'ordre cognitif et paradigmatique, se manifestant par l'analogie faites entre les deux langues¹¹.

6 En guise de conclusion... les SMS : révélateurs de changement ?

L'examen de notre corpus nous a permis, en nous focalisant sur une variable syntaxique particulière, la construction des complétives, de rendre compte des variantes co-existantes, à la fois en français mais également en créole. Afin, d'étudier le jeu des processus en cours, nous avons invoqué la notion de résonance, exploitée par ailleurs pour d'autres terrains franco-créolophones. A l'issue de ce travail, les différentes observations révèlent, concernant les modalités de contact de langues français-créole, un jeu complexe mêlant différentes dynamiques en cours, dont il semble difficile de prévoir l'issue en terme de maintien de l'une ou l'autre variante (présence ou absence du subordonnant dans le cadre de complétives), et ce pour chacune des langues parlées en Guadeloupe. Cette « incertitude » est somme toute logique, tant il est vrai que l'étude des phénomènes de variation, en synchronie, doit démarrer par l'analyse des modalités de la variation et n'a donc qu'un faible caractère de prédictibilité sur le résultat d'un éventuel changement en cours.

On adhère ici à la formule de Costaouec (2009) qui, à propos de la dynamique et du changement en syntaxe précise : « L'hypothèse générale de travail soutenue ici dans la continuité de la position bien connue de Martinet selon laquelle « les langues changent parce qu'elles fonctionnent », est que tout changement linguistique trouve sa source dans la variation en pleine synchronie. Cependant, toute variation synchronique observable ne se traduit pas forcément à terme par un changement généralisé et irréversible » (Costaouec, 2009 : 23).

Si l'on dépasse la dimension de l'analyse explicative de la variation et que l'on amorce une réflexion sur le changement linguistique en tant que tel, les premières données mises au jour devront faire écho à une *analyse multifactorielle* (Chamoreau, 2012 ; Chamoreau & Légglise, 2012) plus fine, distinguant entre causalité interne aux deux systèmes en présence, « qui résulte d'une évolution provoquée par les particularités du système de telle langue précise) et action du contact entre systèmes linguistiques différents » (Costaouec, 2009 : 22). Pour autant, les

¹¹ Ce qui interroge, comme nous l'avons signalé plus haut, ce sont les modalités analogiques retenues ici, axées sur la présence du subordonnant dans certains cas et non sur son absence systématique. Si l'on cherche une explication externe, on pourra préciser que la grande majorité de la population guadeloupéenne apprend le créole de manière spontanée, naturelle et informelle (seul 10% des enfants scolarisés en primaire et dans le secondaire ont pris une option langue régionale) et que pour certains enfants, le français est acquis à l'école sur le plan standard ; ces deux constats pourraient permettre d'expliquer la direction prise par le contact dans les exemples cités. On pourrait bien entendu avancer également d'autres hypothèses et se demander notamment si le fait d'utiliser l'écrit n'incite pas certains des locuteurs à normer leurs messages, ce qui se ferait en faveur de la norme du français, même lorsque les messages sont écrits en créole. En effet, globalement, dans le contexte guadeloupéen, l'écrit est associé au français, la majorité des locuteurs n'ayant pas de « familiarité » avec l'écrit en créole. Il serait également intéressant d'analyser ces faits sous l'angle d'éventuels phénomènes d'hypercorrection.

données présentées jusqu'à maintenant semblent pouvoir apporter quelques éléments de réponse quant à un éventuel changement en cours, en ce qui concerne la structuration des complétives en créole.

On a en effet évoqué ci-dessus l'hypothèse, qu'il reste à confirmer, que l'utilisation du subordonnant /ke/ en créole pouvait être un trait d'un créole *avancé* (pour reprendre la formulation de Frei, 1929 à propos du français avancé). L'analyse en terme de causalité interne est cohérente (analogie par rapport à d'autres structures de subordination impliquant un subordonnant), de même que l'incidence du contact de langues (influence du français standard, pour les raisons évoquées ci-dessus). Par ailleurs, on constate que les observations *in vivo* confirment la tendance à l'emploi d'un subordonnant /ke/ dans de tels contextes, en particulier chez les jeunes. Le fait que cette variante de construction soit attestée dans le corpus de SMS est donc conforme à ce que constaté sur le terrain. Il n'est pas anodin non plus, selon nous que cette variante apparaisse dans le contexte de l'écrit SMS, dont l'une des caractéristiques est globalement l'économie syntagmatique. Introduire un connecteur non requis est en contradiction avec cette caractéristique fondamentale. L'écrit SMS ne semble donc pas être simplement le reflet de la coexistence d'usages en cours mais indique que cette variante est suffisamment ancrée dans les usages pour remettre en cause l'une des caractéristiques intrinsèques de l'écrit SMS.

Références bibliographiques

- Anis, Jacques. (1999). Chats et usages graphiques. In : Anis, Jacques (ed.) *Internet, communication et langue française*. Paris : Hermes Science Publications, 71-90.
- Bellonie, Jean-David. (2007). La variation en syntaxe dans le cadre de l'enseignement de la langue en Martinique. *LINX*, 57, 133-143.
- Bellonie, Jean-David. (2008). De l'intérêt des corpus diversifiés pour la réflexion sociolinguistique et la didactique du FLM en Martinique... et ailleurs. *Verbum*, XXX/4, 287-298.
- Blanche-Benveniste, Claire & Jeanjean, Colette. (1987). *Le français parlé ; Transcription et édition*. Paris : Didier Erudition/ENALF.
- Chamoreau, Claudine. (2012). Domaine prédicatif en contact. Des explications multifactorielles au discernement du rôle de chaque facteur. In : Chamoreau, Claudine & Goury, Laurence (eds). *Changement linguistique et langues en contact : approches plurielles du domaine prédicatif*. Paris : CNRS Editions, 15-28.
- Chamoreau, Claudine & Léglise, Isabelle. (eds). 2012. A multi-model approach to contact-induced language change. In C. Chamoreau & I. Léglise (eds). *Dynamics of Contact-induced language change*. Berlin: Mouton de Gruyter. 1-15.
- Costaouec, Denis. (2009). Pour une approche fonctionnaliste. In : Guerin, Françoise & Costaouec, Denis (eds). *Dynamique et changement en syntaxe*. Bruxelles : EME, 15-57.
- Cougnon, Louise-Amélie. & Ledegen, Gudrun. (2010). C'est écrire comme je parle. Une étude comparatiste de variétés de français dans l'écrit SMS. In : Abecassis, Michaël & Ledegen, Gudrun (eds). *Les voix des Français: En parlant, en écrivant*. 39-57.
- Cougnon, Louise-Amélie. & Fairon, Cédric. (eds). (2012). SMS Communication: A linguistic approach. *Special issue of Linguisticae Investigationes*, 35(2),
- Develotte, Christine., Kern, Richard. & Lamy, Marie-Noëlle. (eds.) (2011). *Décrire la conversation en ligne : le face à face distanciel*. Lyon : ENS Editions.
- Dolci, Roberto & Spinelli, Barbara. (2007). « La dimension idioculturelle des micro-communautés d'apprentissage en ligne », *Lidil*, 36, 69-92.
- Fairon, Cédric., Klein, Jean-René. & Paumier, Sébastien. (2006a), *SMS pour la science. Corpus de 30.000 SMS et logiciel de consultation*, Presses universitaires de Louvain, Louvain-la-Neuve, Manuel+CD-Rom, <http://www.smspouirlascience.be/>
- Fairon, Cédric., Klein, Jean-René. & Paumier, Sébastien. (2006b). *Le langage SMS : révélateur d'Incompétence*. Louvain-la-Neuve : Presses universitaires de Louvain.

- Fayada, Mélanie. (2007). *Le langage SMS des jeunes. Approche lexicale et morpho-syntaxique*, Mémoire de Master non publié. Département Sciences du Langage : Université Paul-Valéry Montpellier 3.
- Frei, Henri. (1929 [2007]). *La grammaire des fautes*. Rennes : Ennoïa.
- Gadet, Françoise. (1996). *Le français ordinaire*. Paris : Armand Colin.
- Gadet, Françoise. (2003). *La variation sociale en français*. Paris : Ophrys.
- Ledegen, Gudrun. (2009). *L'écrit-SMS en créole réunionnais : description linguistique et lumière sociolinguistique*. Dans Colloque *Eclairages pluridisciplinaires pour une orthographe fonctionnelle et consensuelle du créole réunionnais* (27, 28, 29 mai 2009, Université de la Réunion, Lofis la Lang Kréol La Réunion).
- Ledegen, Gudrun. (2007a). Résonance SMS « Je c koi mé javé pa réalisé sur le coup ! *Linx* [En ligne], 57, 101-111. En ligne : <http://linx.revues.org/70>.
- Ledegen, Gudrun. (2007b). Inventaire des particularités morpho-syntaxiques du français régional de la Réunion : interférences, 'régionalismes grammaticaux' ou français 'ordinaire' tout court ? *Le français en Afrique*, 22, 319-330.
- Ledegen, Gudrun. & Léglise, Isabelle. (2007). Variations syntaxiques dans le français parlé par des adolescents en Guyane et à la Réunion. In : Lambert, Patricia, Millet, Agnès, Rispaïl, Marielle & Trimaille, Cyril (eds) *Variations au cœur et aux marges de la sociolinguistique*. Paris : L'Harmattan, 95-106.
- Panckhurst, Rachel. (1997). La communication médiatisée par ordinateur ou la communication médiée par ordinateur ? *Terminologies nouvelles*, 17, 56-58.
- Panckhurst, Rachel. (2009). Short Message Service (SMS) : typologie et problématiques futures. In : Arnavielle, Teddy (ed.), *Polyphonies*. Montpellier : Éditions LU, 33-52.
- Prudent, Lambert-Félix. (2005). Interlecte et pédagogie de la variation en pays créole. In : Prudent, Lambert-Félix, Tupin, Frédéric & Wharton, Sylvie (eds) *Du plurilinguisme à l'école: vers une gestion coordonnée des langues en contextes éducatifs sensibles*. Bern : Peter Lang, 359-378.
- Souprayan-Cavery, Logambal. (2010). *L'interlecte réunionnais ; approche sociolinguistique des pratiques et des représentations*. Paris : L'Harmattan.
- Thibault, André. (2010). 'C'est rire qu'il riait' ou l'extraction du prédicat par clivage en français régional antillais. In : Frank, Neveu, Valelia, Muni Toke, Jacques, Durand, Thomas, Klingler, Lorenza, Mondada & Sophie, Prévost (eds) *CMLF 2010 – 2ème Congrès Mondial de Linguistique Française*. Paris: Institut de Linguistique Française, 2183–2195.
- Valdman, Albert. (1978). *Le créole : structure, statut et origine*. Paris : Klincksieck.